

XOKAKKO

- Mandataire administratif et financier pour MPR
- Partenaire CEE

Éléments indicatifs sous réserve d'une vérification plus précise de l'éligibilité. Une demande d'évaluation est disponible sur le site : www.xokakko.fr

BAR-EN-101

Isolation de combles ou de toiture

CEE

Toutes Catégories :
À partir de 8.12 €/m²

Modalités :

- Ouvert à tous (propriétaires, locataires, tertiaire)
- Visite Technique
- Délais de 7 jours francs entre acceptation du devis et début des travaux (pose de l'isolant)

MPR

Bleu : 25 €/m²
Jaune : 20 €/m²
Violet : 15 €/m²

Modalités :

- Combles perdus non éligibles
- Propriétaires occupants, personne physique, résidence principale.
- Propriétaires bailleurs, personne physique.

Mentions sur devis et facture :

- Libellé : « Isolation thermique des rampants de toiture, des combles aménagés ou aménageables, des combles perdus »
- Date de la Visite Technique
- Marque, Référence commerciale
- Épaisseur, R (résistance thermique) (minimum : R=7 en combles perdus, R=6 en Rampants)
- Numéro d'ACERMI
- Aménagements nécessaires à la mise en place de l'isolation

*(coffrage ou écran de protection autour des conduits de fumées et des dispositifs d'éclairage encastrés ; rehausse rigide au niveau de la trappe d'accès ; pare-vapeur ou tout autre dispositif équivalent lorsqu'il est nécessaire de protéger les matériaux d'isolation thermique contre les transferts d'humidité pour garantir la performance de l'ouvrage)

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{ER} JANVIER 2025

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	+ 9 254 €